

Avis de constitution

SOCIETE « EXPERT SERVICE AMENAGEMENT » en abrégé « ESAM »

Siège ABIDJAN COCODY RIVIERA II, Lot 1072, Ilot
105

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 15/01/2025, et enregistrés au CEPICI le 13/02/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « EXPERT SERVICE AMENAGEMENT
» en abrégé « ESAM »

Objet : La société a pour objet en COTE D'IVOIRE :
PAYSAGISTE
ENTRETIEN JARDIN
FUMIGATION
DERATISATION
RENOVATION (PISCINE, CONSTRUCTION)
PLOMBERIE
ELECTRICITE
DIVERS

Et pour la réalisation de l'objet social :

L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

La prise en location gérance de tous fonds de commerce.

La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement

souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY RIVIERA II, Lot 1072, Ilot 105

Dirigeant(s) M DJIGUEMDE BOURAHIMA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-02901 du 17/03/2025 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°17009/GTCA/RC/2025 du 17/03/2025

